

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 50 (1953)
Heft: 3

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Assemblée des délégués

le samedi 14 mars 1953, à 10 heures précises, à la salle du
Cercle démocratique, Café Vaudois, Lausanne

Place de la Riponne

Entrée : rue Valentin, 2 (De la gare centrale : autobus Nos 1, 2 et 6)

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Désignation des scrutateurs.
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée.
4. Rapport du président.
5. Finances :
 - a) Rapport de la Société Fiduciaire sur l'exercice 1952.
 - b) Rapport de la Commission de vérification.
 - c) Budget 1953.
 - d) Fixation de la cotisation pour 1954. (Le Comité propose de la maintenir à Fr. 7.— y compris la prime d'assurance.)
 - e) Désignation des sections vérificatrices pour les comptes de l'exercice 1953.
6. Adoption des rapports présentés et ceux publiés dans le Journal et propositions du Comité.
7. Nominations statutaires :
 - a) de 3 membres sortants et rééligibles au Comité central : MM. J. Dietrich, A. Gonet et P. Meunier.
 - b) d'un membre adjoint et de son remplaçant au Jury du Concours de ruchers 1953.
8. Tirage au sort de la circonscription concours de ruchers 1953.
9. Attribution du cours de montagne 1953.
10. Activité 1953.
11. Propositions des sections présentées dans les délais statutaires.

A 12 h. 30. Repas au même local (Café Vaudois). Prix Fr. 6.— sans vin.
Le service sera payé par la caisse centrale.

Remise des souvenirs aux membres vétérans. Le dîner leur est offert par la caisse centrale.

MM. les délégués voudront bien remplir le bulletin pour *frais de déplacement* et le remettre à l'entrée de la salle à M. Gassmann.

N.B. - L'assemblée commencera à 10 h. précises, de façon que la partie administrative soit terminée à 12 h. pour permettre le banquet.

Pour le Comité :

Le secrétaire :

Le président :

P. ZIMMERMANN.

P. MEUNIER.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Compte de Pertes et Profits pour l'année 1952

Dépenses :

Assemblée des délégués	3 540.40
Comité	3 050.—
Gérance et location	1 535.—
Fournit. bureau et imprimés	1 085.30
Impôts divers	920.—
Assurance vieillesse	397.95
Affranchissements	121.—
Téléphone	148.70
Taxes de chèques postaux	45.55
Stations obser. et pesées	805.25
Contrôle du miel	445 20
Assur. respons. civile	1 809.—
Conférence	—
Concours des ruchers.	683.25
Bibliothèque et livres	1 036.90
Journal suisse d'apiculture	29 677.45
Cotisations à charge : USP	150.—
FSRA	1450.—
FSSA	300.—
	1 900.—
Frais de garde de titres	43.45
Subsides et dons divers	—
Dépenses diverses	1 549.35
Pertes sur annonces	—
Assemblée générale	925.30
Propagande pour vente du miel	355.—

Recettes :

Cotisations 52 (5884 fois 6.—)	35 304.—
Annonces du Journal 1952	7 961.85
Abonnements et divers	1 266.55
Intérêts des Fonds propres	1 248.83
Subside FSRA	2 075.50
Versement Assur. Vol	2 390.45
Ventes diverses	702.80
Recettes diverses	115.50
<i>Bénéfice d'exploitation</i>	991.43
	51 065.48 51 065.48

Comptes de l'exercice 1952 — Bilan au 31 décembre 1952

Disponible :

Caisse	183.75
Chèques postaux II-1480 . .	7 235.68
Banque Cantonale Vaudoise.	1 540.—
Crédit Foncier Vaudois . .	8 487.26

Réalisable :

Oblig. 3 1/4 0/0 Conféd. 45 .	15 000.—
Oblig. 3 1/4 0/0 Conféd. 46 .	10 000.—
Oblig. 3 1/4 0/0 C.F.V. Série 9	10 000.—
Oblig. 3 1/2 0/0 Ville de Lausanne 1949	10 000.—
Certificat de Dépôt B.C.V. à 5 ans 3 0/0	10 000.—
Certificat de Dépôt B.C.V. à 8 ans 3 1/4 0/0	10 000.—
Part Union Suisse des Pays.	300.—
Compte Annonces, solde . .	838.69
Chèques postaux IIa-1198 .	312.44

Immobilisé :

Bibliothèque	1.—
Matériel	1.—
Etiquettes « Miel Suisse » . .	4 886.15

Fonds « Assurances vol et déprédations » : 35 000.—

Fonds propres :

Fortune au 1.1.52	40 360.94	
Créanc. divers	1 540.05	
Cours de montag.	800.—	
	<u>2 340.05</u>	
Bénéf. exploit.	991.43	<u>1 348.12</u>
		39 012.32

Passif transitoire :

Cotisations 1953	12 886.—	
Abonnements 53 et divers . .	167.70	13 233.60
Vente panonceaux	<u>179.90</u>	

Créanciers divers 1 540.05

88 785.97 88 785.97

Comptes de l'exercice 1952

Etat des fonds

Montagne :

Solde au 1. 1. 52	1 489.30	
Intérêts 52	44.10	
A section des Alpes		800.—
Solde au 31. 12. 52		733.40
	<u>1 533.40</u>	<u>1 533.40</u>

Bertrand :

Solde au 1. 1. 52	2 432.65	
Intérêts 52	78.95	
Solde au 31. 12. 52		2 511.60
	<u>2 511.60</u>	<u>2 511.60</u>

Entraide :

Solde au 1. 1. 52	2 137.80	
Intérêts 52	69.35	
Solde au 31. 12. 52		2 207.15
	<u>2 207.15</u>	<u>2 207.15</u>

Dommages :

Solde au 1. 1. 52	8 919.80	
Intérêts 52	289.90	
Solde au 31. 12. 52		9 209.70
	<u>9 209.70</u>	<u>9 209.70</u>

Martigny-Bourg et Gingins, 12 janvier 1952.

Le président :
Paul MEUNIER.

Le caissier :
Marcel SOAVI.

Budget de l'exercice 1953

<i>Dépenses :</i>	Pertes et Profits 1952	Budget 1953
Assemblées des délégués	3 540.40	3 550.—
Comité	3 050.—	3 100.—
Gérance et location	1 535.—	1 535.—
Fournit. bureau et imprimés	1 085.30	1 000.—
Impôts divers	920.—	700.—
Assurance vieillesse	397.95	100.—
Affranchissements	121.—	300.—
Téléphone	148.70	
Taxes des chèques postaux	45.55	
Stations observ. et pesées	805.25	800.—
Contrôle du miel	445.20	450.—
Assurance responsabilité civile	1 809.—	1 800.—
Conférence	—	100.—
Concours de ruchers	683.25	1 400.—
Bibliothèque et livres	1 036.90	800.—
Journal suisse d'apiculture	29 677.45	29 500.—
Cotisations : USP	150.—	1 900.—
FSRA	1 450.—	
FSSA	300.—	
Frais de garde de titres	43.45	50.—
Subsidés et dons divers	—	500.—
Dépenses diverses	1 549.35	1 500.—
Propagande pour vente du miel	355.—	2 000.—
Assemblée générale	925.30	—
Pertes sur annonces	—	100.—
		<u>51 185.—</u>
<i>Recettes :</i>		
Cotisations (5884 fois 6.—)	35 304.—	37 700.—
(5800 fois 6.50)		
Annonces du Journal 1952	7 961.85	8 000.—
Abonnements 1952 et divers.	1 266.55	1 200.—
Intérêts des Fonds propres	1 248.83	1 100.—
Subside FSRA	2 075.50	1 300.—
Versement assurance vol	2 390.45	1 800.—
Ventes diverses	702.80	200.—
Recettes diverses.	115.50	100.—
Bénéfice d'exploitation	991.43	
	<u>51 065.48</u>	<u>51 400.—</u>
	51 065.48	
Bénéfice présumé		215.—
		<u>51 185.—</u>

Martigny-Bourg et Gingins, 12 janvier 1953.

Le président : Paul MEUNIER. *Le caissier :* Marcel SOAVI.

SOCIETE ROMANDE D'APICULTURE

Rapport de la Commission de gestion et de vérification sur le contrôle des comptes 1952

Messieurs les délégués,

En vertu des dispositions statutaires, nous avons procédé en date du 7 février 1953 et en présence du bureau de la Société, à l'examen des comptes et la gestion pour l'exercice 1952.

Nous avons premièrement pris connaissance du rapport de la fiduciaire Mandataria.

Après lecture de ce rapport nos contrôles ont été effectués par sondages et ont porté sur :

- a) les créanciers divers,
- b) le compte des assurances,
- c) le compte de la bibliothèque,
- d) le compte de P.P. où plusieurs rubriques ont été examinées à fond.

Les pièces à l'appui et les factures ont été examinées en détails, aucune remarque à faire.

Une fois de plus nous remarquons la bonne gestion de notre Société. Nous sommes heureux de constater l'assainissement du compte P.P. qui solde par un bénéfice d'exploitation de fr. 991.43.

En conclusion nous vous recommandons d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés avec nos remerciements au comité et au caissier pour le gros travail fourni et l'excellente tenue des livres.

En vertu de l'art. 37 des statuts la commission de gestion a trois propositions à faire aux délégués :

1. Le budget soumis à votre approbation concerne un exercice où 3 mois sont déjà écoulés. Nous proposons que le budget à discuter concerne l'exercice suivant et non l'exercice en cours.
2. La commission a constaté que le coût des assemblées des délégués va aller en augmentant étant donné l'accroissement du nombre des vétérans. Nous proposons que les gobelets et les plateaux soient remis aux vétérans en assemblée de section et non en assemblée de l'A.D. D'autre part nous demandons que le C.C. mette en soumission la fourniture des gobelets et des plateaux ainsi que la gravure.
3. La commission ayant constaté une fois de plus l'ampleur du travail du caissier propose à l'A.D. d'examiner à quel chiffre le traitement de l'administrateur-caissier doit être fixé.

Lausanne, le 7 février 1953.

Sig. : M. Subilia, Ed. Martin, L. Bourgeois
P. Schaller, Jean Zurcher, A. Pochon